

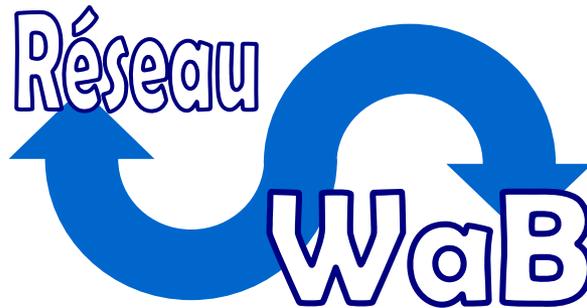
L'accompagnement des patients toxicomanes

Le travail en réseau

De la formation ISA (Integrated System Approach)
au réseau WaB (Wallonie – Bruxelles)

Réseau Pilote Supra-local Wallonie – Bruxelles (WaB)

2



**Pour la mise au point de bonnes pratiques
de coopération entre services d'aide
aux usagers de drogues**



RÉGION WALLONNE

Avec le soutien de la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et
de l'Égalité des chances de la Région wallonne.

Plan de l'exposé

3

1. Préambule
2. Particularités
3. Formalisation
4. Pré-requis
 - 4.1. historique, connaissance, confiance, respect
 - 4.2. forces et limites
 - 4.3. définition du type de réseau
 - 4.4. définition d'un langage commun
 - 4.5. définition d'un objectif commun
 - 4.6. références théoriques communes
 - 4.7. outils
 - 4.8. libertés et engagements
 - 4.9. évaluations et objectifs
 - 4.10. visibilité et interactions
 - 4.11. réponse à des besoins
5. Structure d'organisation
 - 5.1. « organigramme »
 - 5.2. partenaires
 - 5.3. comité de direction
 - 5.4. coordination
 - 5.5. comité d'accompagnement scientifique
 - 5.6. bureau
6. Modèle WaB
7. Éléments de discussion

1. Préambule

4

- Réseau élaboré par et pour des intervenants de terrain
= Approche bottom up (2003).
- Réseau initialement modélisé, formalisé et expérimenté pour le champ des assuétudes (2007).
- Modélisation transposable à d'autres champs et/ou problématiques (2010).



2. Particularités

5

- ❑ Réseau associant différents niveaux d'interventions et d'expertises.
- ❑ Réseau associant des services généralistes et spécialisés en assuétudes.
- ❑ Réseau associant des services de grandes et de petites tailles.
- ❑ Réseau associant des services et des institutions issus du secteur public et privé.
- ❑ Réseau constitué de services et d'institutions ayant des objectifs parfois divergents mais fédérés sur base de références théoriques communes.
- ❑ Réseau de partenaires définissant et visant un objectif commun.

2. Particularités

6

- Réseau centré sur les besoins des usagers et des services et institutions qu'ils consultent.
(bénéficiaires = usagers et institutions)
- Réseau ayant le souci de recourir à une évaluation en interne et en externe.
- Réseau diffusant les outils élaborés à des fins de bonnes pratiques de coopération.



Initiative innovante au niveau national

3. Formalisation du réseau

7

Formalisation du réseau : 2007

Un constat (une problématique)
+ une dynamique de base (des intervenants de terrain)
+ une réponse (la concertation clinique)

= réseau WaB



3. Formalisation du réseau

8

Un constat : une problématique

- En dépit de l'existence de réseau locaux, formels ou informels, des usagers de drogues présentant des difficultés complexes et chroniques ne peuvent pas toujours prétendre aux services qu'ils nécessitent.



3. Formalisation du réseau

9

Une dynamique de base : des intervenants de terrain

- Des acteurs de terrain réunis dès 2003 dans le cadre d'une formation de base pour intervenants en toxicomanie (Integrated System Approach > ISA).
- Volonté des intervenants d'exploiter la richesse des **différents niveaux d'interventions et d'expertises** présents dans le cadre de la formation et des supervisions ISA.



Constitution du groupe ISA

- Volonté de tirer parti de la **diversité géographique** des intervenants.
- Volonté de construire un **outil novateur sur base de l'expertise et du savoir faire spécifique d'intervenants de terrain.**



3. Formalisation du réseau

10

Une réponse : la concertation clinique

Pour apporter des éléments de réponse à ces usagers rencontrés et identifiés comme présentant des difficultés complexes et chroniques, une concertation clinique est préconisée entre intervenants. Ceux-ci se réunissent durant une journée, une fois par mois.

Dans ce cadre, ils élaborent des trajets de soins qui sont ensuite proposés aux usagers en crise dans leurs réseaux locaux.

Lors des réunions, un suivi des trajets déjà élaborés est également réalisé.

4. Pré-requis :

4.1. historique, connaissance, confiance et respect

11

- Accepter que la formalisation d'une pratique de travail en réseau **doive** prendre du temps (2003 à 2007 pour WaB).
- Mars 2003 : Formations de base pour intervenants en toxicomanie. 10 jours "ISA" Integrated System Approach. Constitution du groupe ISA.
- Avril 2004 à juin 2005 : 1er cycle de supervisions (8 jours).
- Octobre 2006 à février 2007: 2ème cycle de supervisions (4 jours).
- 2007: Constitution du groupe ISA en Réseau WaB.
- Identité propre au réseau développé, en référence au territoire géographique couvert.
- 2007: Appui des directions des institutions promotrices du projet et demande d'un subside auprès de la RW dans le cadre du PST 3.
- Juillet 2008 : accord de la RW quant à l'octroi d'un subside.
- Décembre 2008 : engagement d'une coordinatrice.



4. Pré-requis :

4.2. forces et limites

12

- Tenir compte des forces, des moyens et des limites de chacun.
- Identifier et faire connaître les compétences de chacun.
- Elaboration d'un cadastre des partenaires avec une nomenclature commune = outil WaB.
- "Qui peut faire quoi, quand, pour qui, comment ?"
- Conceptualiser le fonctionnement en tenant compte des disponibilités et des besoins des membres structurels et des membres adhérents.



4. Pré-requis :

4.3. définition du type de réseau

13

- S'entendre sur une définition globale et commune du réseau à construire.
WaB = un réseau de **réflexion**.
WaB = un réseau **d'actions...** et d'échanges de pratiques.
WaB = un réseau de **concertation** entre intervenants de terrain.
Différent d'un réseau de **coordination** entre services.
- La coordination est laissée à d'autres...
= le (la) coordinateur (trice) et le Comité de Direction.

Sans **coordination** pas de **concertation**.

Qu'est-ce qu'un réseau?

14

- Le "réseau d'aide et de soins en assuétudes" est l'association de personnes morales et physiques impliquées dans l'accueil, l'aide psychosociale, le traitement et le suivi ambulatoire et/ou résidentiel des personnes concernées directement ou indirectement par les problèmes d'assuétudes, et ceci dans une approche multidisciplinaire.
- Les missions de ce réseau sont détaillées dans l'Art.3. §1er du décret relatif à l'agrément et au subventionnement des réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétudes.

Sources : Décret du 27 novembre 2003 relatif à l'agrément et au subventionnement des réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétudes, Art.2. 1°et 4°(M.B. du 29/12/2003, p. 61845)
<http://wallex.wallonie.be/index.php?doc=8525>

4. Pré-requis :

4.4. définition d'un langage commun

15

- Définir un langage et un lexique communs, compréhensibles par tous.
- Définition du public cible.
- Définition des critères d'inclusion.
- Définition de notions et de concepts : la crise, l'urgence, ...



Rendre possible et faciliter la concertation
“ on appelle un chat... un chat ”

4. Pré-requis :

4.5. définition d'un objectif commun

16

- Définir un objectif général fédérateur sur base de niveaux d'interventions et d'objectifs intermédiaires divergents.
- « Le développement de l'individu et le rétablissement complet de la personne toxicomane ».

4. Pré-requis :

4.6. références théoriques communes

17

- Se fédérer sur base de références théoriques communes à l'ensemble des partenaires.

Dénominateur commun permettant de fédérer la diversité :

- ✓ Des approches
- ✓ Des pratiques
- ✓ Des moyens
- ✓ Des objectifs

4. Pré-requis :

4.6. références théoriques communes

18

Modèle de Prochaska- Di Clemente

Pré réflexion : le patient n'a aucune intention de cesser de consommer.

Réflexion : le patient a l'intention de cesser de consommer.

Décision : le patient a l'intention de cesser de consommer. Il a tenté de le faire , ou a modifié quelque peu son comportement.

Action : le patient ne consomme plus.

Stabilisation : le patient tente de maintenir ses nouveaux comportements et de ne pas retourner à la consommation.

Rechute : le patient retourne vers la consommation.

4. Pré-requis :

4.6. références théoriques communes

19

Approche en système intégré (modèle de Georges De Léon)

10. Intégration + nouvelle identité
9. Continuation
8. Expérience d'abstinence
7. Sevrage
6. Prêt pour le traitement
5. Prêt pour le changement
4. Motivation intrinsèque
3. Motivation extrinsèque
2. Ambiguïté
1. Dénî



4. Pré-requis :

4.7. outils

20

- Développer des outils* qui formalisent et facilitent le travail :
 - Fiche d'inclusion
 - Consentement informé
 - Charte éthique
 - R.O.I.
 - Nomenclature et cadastre des institutions

* Ces outils sont disponibles sur simple demande adressée auprès de la coordination du réseau.

4. Pré-requis :

4.8. libertés et engagements

21

- Laisser des libertés individuelles et institutionnelles dans l'acceptation et le refus des prises en charge.
- Accepter les exceptions dans un principe de solidarité (procédures classiques, interventions financières, ... > principe de solidarité et d'entraides).
- Acter les droits et les devoirs de chacun (outils WaB > R.O.I. et charte éthique, convention de partenariat, accords de collaboration).

4. Pré-requis :

4.9. évaluations et objectifs

22

1. Evaluation interne

- ❑ Cadre logique : un outil de planification, d'exécution et de suivi-évaluation des projets de développement.
 - Aide à l'élaboration des projets en ne couvrant que les éléments essentiels qu'il résume en un tableau ou matrice.
 - Guide et structure le développement du réseau. Fixe les critères et indicateurs.
 - Assure la cohérence entre le groupe de terrain et le Comité de Direction.
- ❑ Mise au point de techniques de récolte de données, d'analyse et d'évaluation.
- ❑ Revue de la littérature.

4. Pré-requis :

4.9. évaluations et objectifs

23

2. Evaluation externe

- ❑ Collaborations scolaires (HENam).
- ❑ Comité d'Accompagnement Scientifique.
- ❑ Collaborations universitaires.
 - La définition des objectifs tient compte de l'évaluation et la détermine
 - L'évaluation redéfinit les objectifs et le développement
 - Processus de développement non figé

4. Pré-requis :

4.10. visibilité et interactions

24

- Assurer une visibilité et une interaction de l'offre de services.
- Articles, colloques, congrès, site internet. (www.reseauwab.be)
- Soutenir et développer l'interactivité entre les membres du réseau ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs actifs en matière de toxicomanie, au niveau régional, national et international.
- Accroître la visibilité du réseau tout en présentant avec clarté ses activités. Alimenter la réflexion.



4. Pré-requis :

4.11. réponse à des besoins

25

- Conceptualiser par étapes (réseau de réflexion).
- Agir, expérimenter et réagir (réseau d'actions > réseau de concertation).
- Créer des réponses.
- Ne pas alourdir et freiner le développement et le fonctionnement.
- Formaliser le réseau de réflexion, d'actions, de concertation
= réseau de coordination entre services.

5. Structure d'organisation :

5.1. « organigramme »

26



5. Structure d'organisation :

5.2. les partenaires

27

- 1. Le Répit, centre ambulatoire + rue Couvin
- 2. Transit, centre de crise et d'hébergement Bruxelles
- 3. Les Hautes-Fagnes, centre de postcure Malmédy
- 4. La Passerelle (PCS), travail de rue Châtelet
- 5. Revivo A, hôpital psychiatrique St-Martin Dave
- 6. Phénix, centre de jour Jambes
- 7. Parenthèse, M.A.S.S. Mons
- 8. Foyer Georges Motte, maison d'accueil Bruxelles
- 9. Trempline, centre de post-cure Châtelet
- 10. L'Unité 6, hôpital psychiatrique La Clairière (Vivalia) Bertrix
- 11. L'Observation, hôpital psychiatrique St-Bernard Manage
- 12. L'Espérance, centre de post-cure Thuin
- 13. Espas (PSSP), travail de rue Arlon
- 14. L'Orée, centre de jour Bruxelles
- 15. Le Pélican, centre ambulatoire Bruxelles

Réseau de réflexion, d'actions, de concertation.



5. Structure d'organisation :

5.3. le Comité de Direction

28

- Se compose de 7 institutions qui historiquement ont toujours soutenu la démarche des membres du groupe de terrain dans la formalisation du réseau.
- Sollicite de manière conjointe un subside.
- Formalise des accords de collaborations entre institutions émanant du secteur public et privé.
- Répartit des responsabilités.
- = Réseau de réflexion, d'actions, de coordination.

5. Structure d'organisation :

5.4. la Coordination

29

- Fonction de lien entre :
 - ✓ le Comité de Direction
 - ✓ le Comité d'Accompagnement Scientifique
 - ✓ le groupe de terrain

- Facilite le travail d'un réseau de réflexion, d'actions, de concertation.

- Veille à la mise en oeuvre des décisions et des actions.

- Financement dans le cadre d'une subvention facultative annuelle du Ministère de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances de la Région Wallonne.

5. Structure d'organisation :

5.5. le Comité d'Accompagnement Scientifique

30

- ❑ Valide les outils (consentement informé, fiche inclusion, cadastre, charte éthique et R.O.I.).
- ❑ Garantit le respect du secret professionnel et des règles de déontologie et d'éthique.
- ❑ Propose des outils destinés à évaluer la plus-value du réseau.
- ❑ Apporte un regard extérieur (et critique) sur le travail accompli par le réseau et émet des suggestions/recommandations.
- ❑ Soutient le projet dans sa reconduction et sa pérennisation.
- ❑ = Réseau de réflexion.

5. Structure d'organisation :

5.6. le Bureau

31

- Organe restreint décisionnel rapidement activable en cas de besoins et de décisions à prendre concernant l'ensemble des partenaires.
- Délégation de membres du groupe de terrain et du Comité de Direction.
- Décisions urgentes et matière extraordinaire.



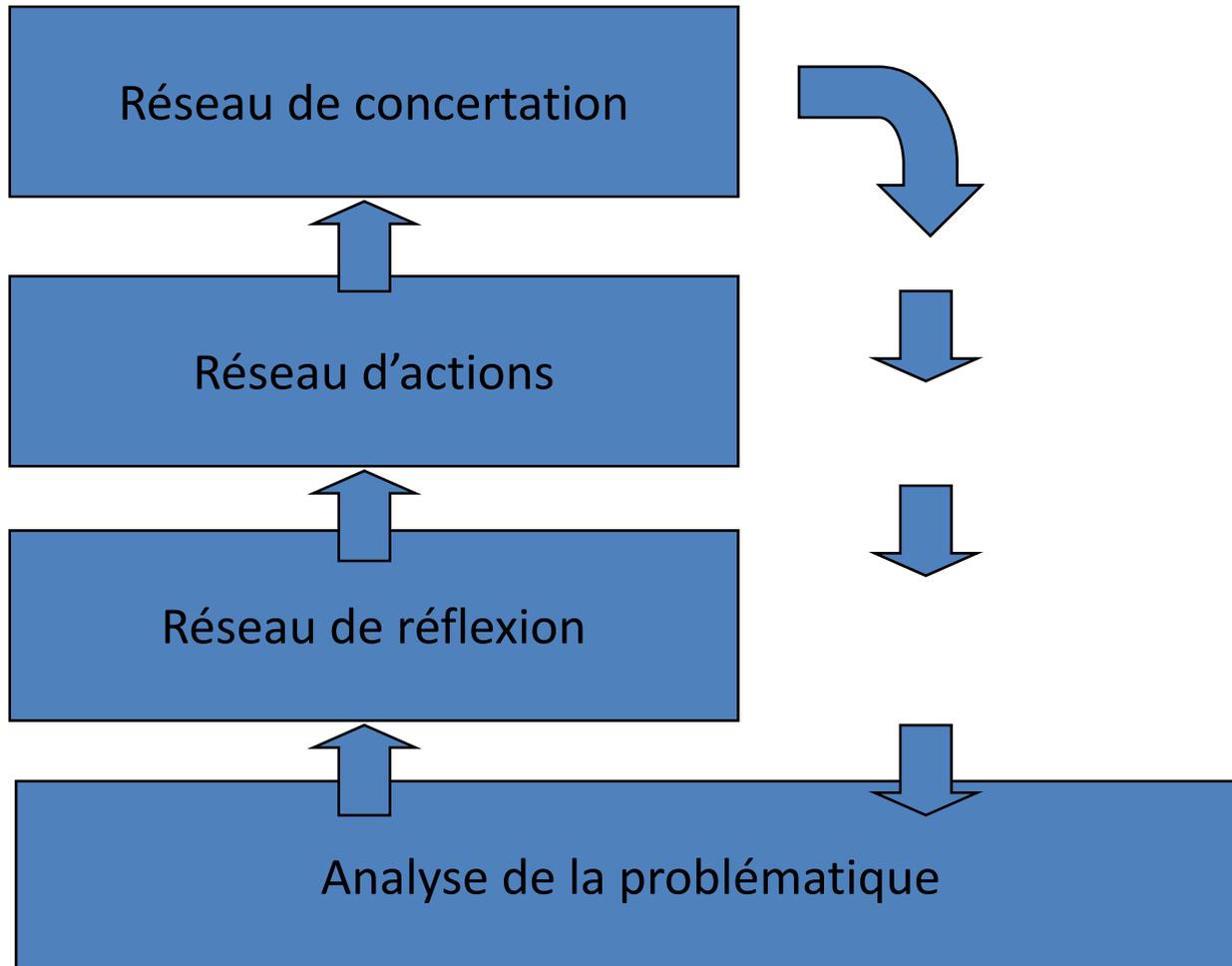
6. Le modèle WaB

32

- Se positionner et se réajuster en fonction de l'évolution de la problématique, de ses causes et de ses impacts.
- Analyse des problèmes > Réseau de réflexion > Réseau d'actions > Réseau de concertation > Réseau de réflexion > ...

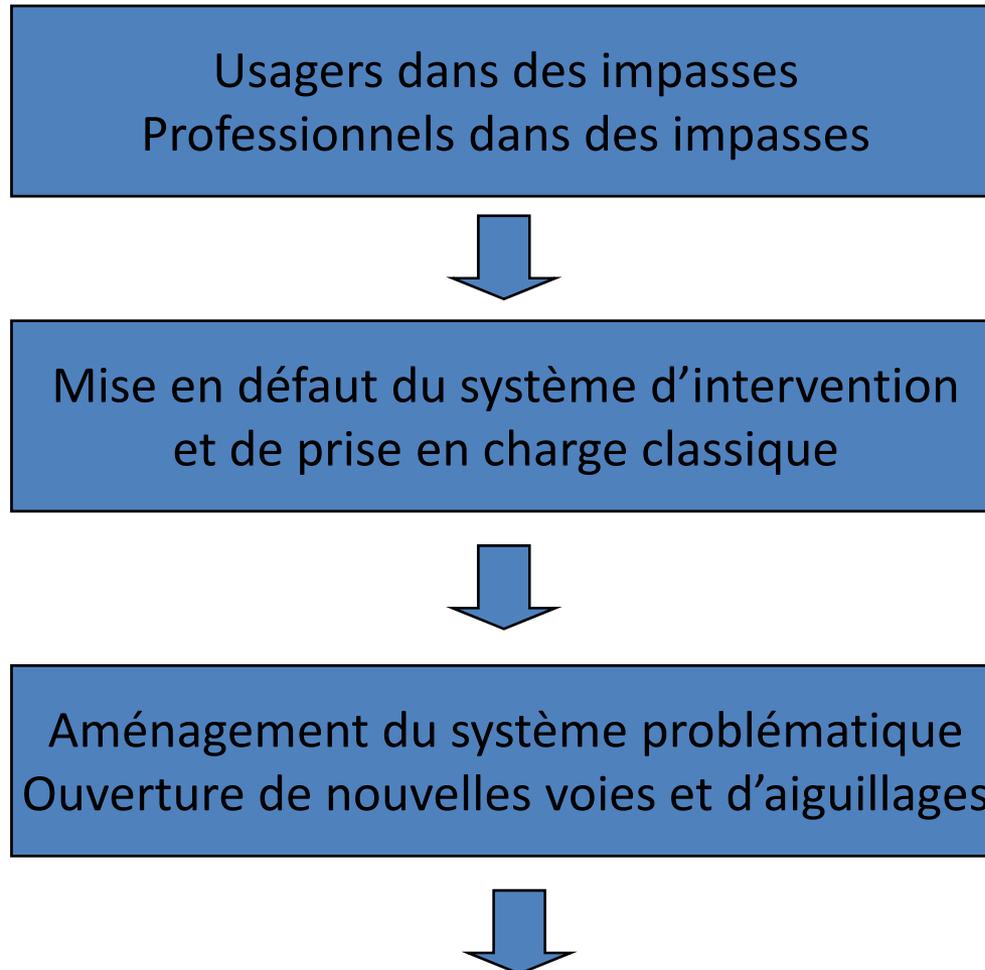
6. Le modèle WaB

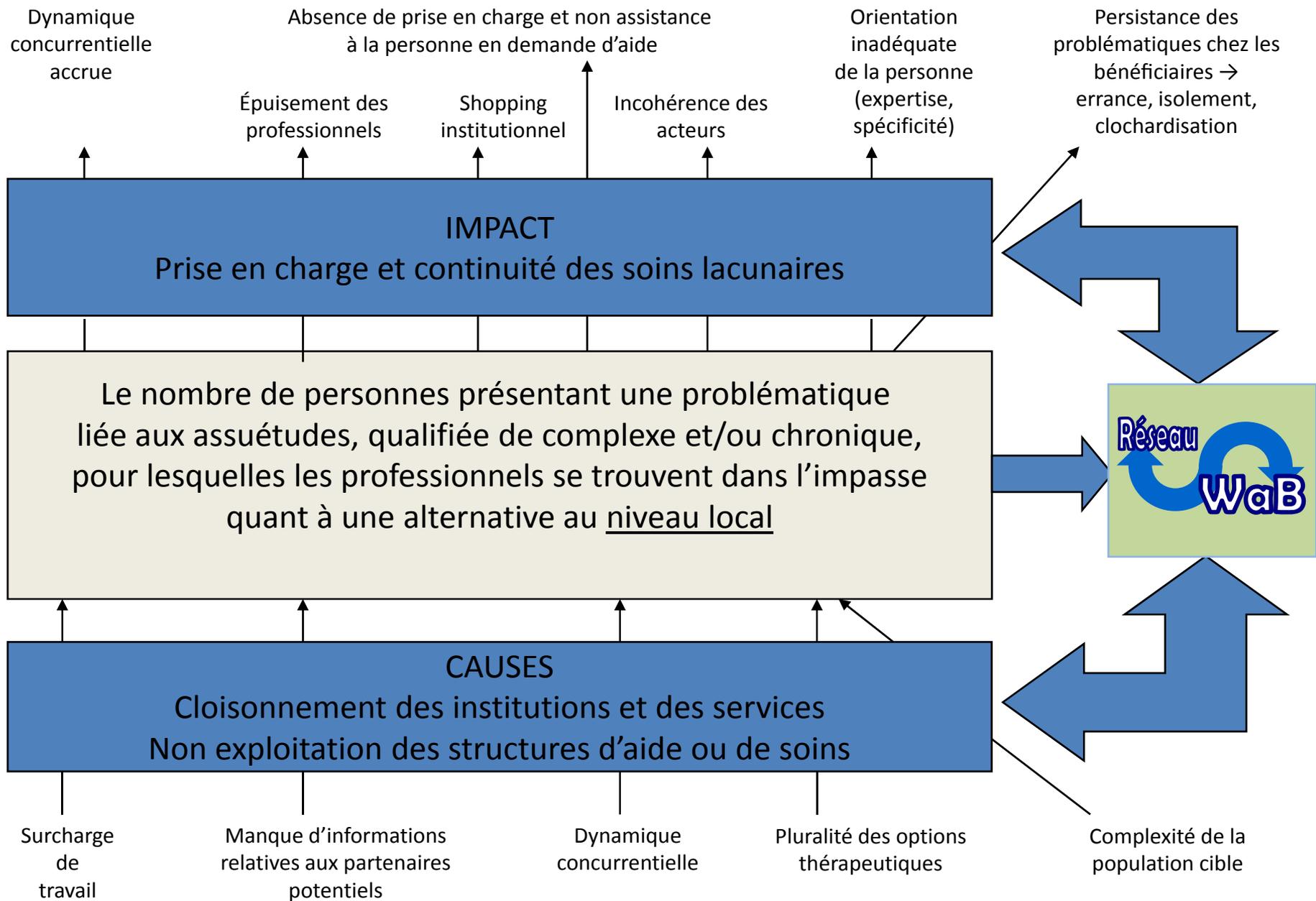
33



6. Le modèle WaB

34



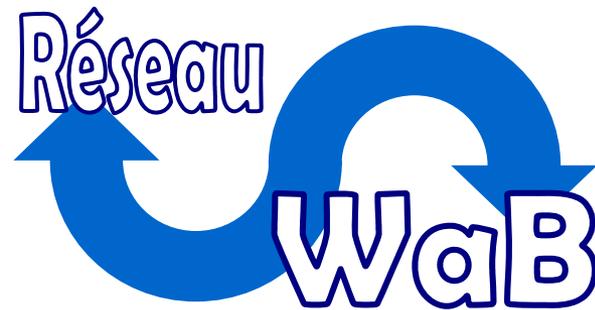


7. Éléments de discussion

- Quels sont les freins à la pratique de travail en réseau?
- Quelles sont les réticences?
- Quelles sont les alternatives?
- Quels sont les enjeux?
- Y a-t-il un risque à partager des pratiques?
- Quels sont les risques de dérives?



Merci pour votre attention

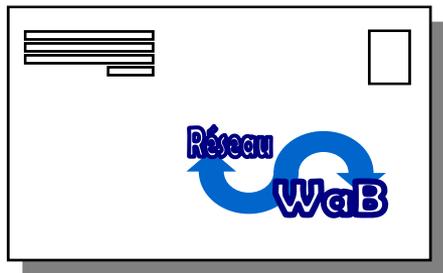


Réseau Pilote Supra-local Wallonie – Bruxelles (WaB)

38

Siège social :

165, Avenue Bourgmestre Jean Materne, 5100 Jambes. Belgique



Saskia Barbier

Coordinatrice

0032(0)81/30.28.86.

0032(0)497/49.28.78.

reseauwab@gmail.com

www.reseauwab.be

Avec le soutien de la Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances de la Région wallonne.



RÉGION WALLONNE